



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FOYER RURAL

LE 06 OCTOBRE 2018 à 18 HEURES

MAISON DES ASSOCIATIONS

Ordre du jour :

- Bilan moral 2017-2018
- Bilan financier 2017-2018
- Cotisations 2018-2019 : Foyer Rural et Bibliothèque
- Activités prévisionnelles 2018-2019
- Budget prévisionnel 2018-2019
- Gestion de la Bibliothèque
- Questions diverses.

Nous vous rappelons qu'en cas d'empêchement, vous pouvez donner procuration à un autre membre du Foyer rural (article 9 des statuts : Les membres actifs présents ou représentés et qui sont à jour de cotisations ont le droit de vote. *Chaque membre peut être porteur de 2 pouvoirs maximum*).

Pour ne pas voir s'éteindre le Foyer Rural d'Arbas, nous recherchons activement des personnes motivées pour devenir membres du bureau, il y a du devenir du Foyer Rural et des nombreuses activités qui pourraient être organisées.

Un pot de l'amitié clôturera notre Assemblée Générale.